

LE P'TIT GABY

*Le journal du lycée Gabriel Guist'hau
Par les lycéens, pour les lycéens*



TIKTOK - POUR OU CONTRE ?

Pendant 24h, Tiktok était interdit aux USA, qu'en penses-tu ? Une telle mesure serait-elle utile en France ? Nous sommes allés à votre rencontre vous posez la question.

-> Pages 12 et 13

INCENDIES LOS-ANGELES

Depuis le 7 janvier 2025, d'énormes incendies touchent la Californie, et particulièrement la région de LA. Est-ce un évènement incroyable ou une triste réalité du changement climatique ?

-> Pages 6 et 7

TRUMP - 47E PRÉSIDENT USA

L'investiture de Trump a eu lieu ce 20 janvier 2025. Sauveur pour certains, retour 50 ans en arrière pour d'autres. Faisons le point ensemble.

-> Pages 4 et 5



© PORTAIT OFFICIEL TRUMP



© SASI SPACE / ADOBE STOCK

DANS CE NUMÉRO

LOI VEIL :
50 ANS APRÈS,
QU'EN EST-IL ?

INTERVIEW :
DNMADE SON
PRÉSENTATION FILIÈRE

GUERRE PROCHE ORIENT :
UN CESSEZ LE FEU
ENTRÉ EN VIGEUR

24H AVEC...
DES AGENTS
D'ENTRETIEN DU LYCÉE

ET PLEINS D'AUTRES CHOSES !

SOMMAIRE

01

PHOTOS ACTU

Les photos qui font l'actu ————— 03

02

ACTUALITÉS

Investiture de Trump ————— 04

Incendies Los-Angeles ————— 06

Cessez le feu à Gaza ————— 08

03

DIVERS

24h avec : Agents d'entretien — 09

50 ans loi Veil ————— 10

04

ORIENTATION

Présentation DNMA De Son ————— 12

05

MICRO-COULOIR

Pour ou contre Tiktok ? ————— 14

06

CULTURE

Cut ! ————— 16

Le Marque-Page ————— 17

07

MDL - CVL - CLUBS

Valentine's Day ! ————— 18

Défilons et défions la mode ! — 19

08

LA VOIX DES LYCÉENS

Projet "Unes" ————— 20



LES PHOTOS QUI FONT L'ACTU



© VINCENT ISORE IP3PRESS/IMAGO

PROCÈS SARKOZY

Après les affaires "Bygmalion", celle des "écoutes" ou encore l'affaire "Bismuth", Nicolas Sarkozy retourne au tribunal dans le procès "Kadhafi" dans lequel il est soupçonné d'avoir fait financer sa campagne par le dictateur libyen Mouammar Kadhafi. Affaire à suivre...

MUSK : SIGNE NAZI ?

Durant sa prise de parole pendant l'investiture de Donald Trump, Elon Musk, fervent soutien du nouveau président des États-Unis d'Amérique, a fait ce signe, que certains, dont d'éminent historiens et politologues, qualifient de "signe Nazi", bien évidemment démenti par d'autres. Cela marque encore la profonde rupture avec l'administration Biden, qui semble désormais faire partie du passé.



@AmineMaTue / X

STREAM FOR HUMANITY

Entre le 17 et le 19 janvier 2025, plusieurs streamers ont organisé un événement caritatif, à l'instar du Z Événement, en soutien aux peuples palestiniens, congolais, soudanais et libanais, victimes de conflits armés. Ce marathon a récolté la somme de 3,4 millions d'euros, versée à l'association *Médecins Sans Frontières*.

Titouan PIROT

LE P'TIT GABY #05

Rédacteur en chef : Titouan PIROT

Rédactrice en cheffe adjointe : Shadey CROSS

Référente projet : Rokhaya NDIAYE

Directeur de publication : Achille CONTE
BERTHOME

Maquettistes : Shadey CROSS et Titouan PIROT

Chargée de communication : Jasmine EL MALIKI

Rédacteurs :

Shadey CROSS, Salomé DEBIES, Gabrielle

THOUAN, Juliette BLOUET, Jasmine EL MALIKI,

Achille CONTE BERTHOME, Zoé LUNIAUD et

Titouan PIROT

Nombre de tirage :

200

Date de parution :

30/01/2025

Vous aimeriez participer ?

Vous avez des idées ?

Contactez nous !

📧 @leptitgaby_guisthau

✉ journal.guisthau@gmail.com



TRUMP, DE RETOUR AU BUREAU OVALE



© REUTERS

Le 20 janvier 2025, Donald Trump a été investi en tant que 47^e président des États-Unis lors d'une cérémonie officielle au Capitole, à Washington D.C.

La journée a débuté par un service religieux à l'église St. John's, suivi d'un thé à la Maison-Blanche en compagnie du président sortant, Joe Biden, et de son épouse. Parmi les personnalités politiques présentes à la cérémonie figuraient Barack Obama, George W. Bush, Bill Clinton et leurs épouses respectives. Des dirigeants étrangers tels que Javier Milei, président de l'Argentine, et Giorgia Meloni, Première ministre italienne, étaient également présents, plusieurs cadres du RN ou de Reconquête faisaient aussi partie des invités. Ne manquant pas à l'appel, la famille Arnault était aussi conviée, ainsi que tous les géants de la tech américains.

Après la prestation de serment de son vice-président, J.D. Vance, Donald Trump a prêté serment à midi, heure locale. Dans son discours inaugural, il a promis une *"nouvelle ère de grandeur américaine"*, mettant l'accent sur des politiques nationalistes et une approche unilatérale des affaires internationales, en grande rupture avec l'administration Biden qui se voulait plus progressiste.

Le 21 janvier 2025, lors du service religieux inaugural à la Cathédrale nationale de Washington, l'évêque épiscopaliennne Mariann Edgar Budde a prononcé un sermon adressé directement au président Donald Trump, l'exhortant à faire preuve de miséricorde envers les immigrants, les réfugiés et la communauté LGBTQ+. Elle a souligné les craintes et les insécurités ressenties par ces groupes face aux politiques de l'administration Trump, appelant à la compassion et à la justice sociale.

La réaction du président Trump ne s'est pas fait attendre. Il a qualifié l'évêque Budde de *"méchante"* et a exigé des excuses, décrivant son sermon comme *"ennuyeux"* et *"non convaincant"*.

Certains ont salué le courage de l'évêque Budde pour avoir défendu les droits des minorités, tandis que d'autres ont critiqué ce qu'ils considèrent comme une politisation inappropriée d'un événement religieux. L'évêque Mariann Edgar Budde, première femme à diriger le diocèse épiscopalien de Washington, est reconnue pour son engagement en faveur de la justice sociale, y compris l'équité raciale, l'inclusion des LGBTQ+ et la réforme de l'immigration. Elle avait déjà critiqué le président Trump en 2020 pour son utilisation de symboles religieux lors des manifestations liées à la mort de George Floyd.



© CHIP SOMODEVILLA/AFP

10 DÉCRETS QUI FONT POLÉMIQUE

A peine arrivé à la *Maison Blanche*, Donald Trump en a profité pour signer une centaine de décrets, en voici le top 10 des plus polémiques.

1. + DE 1500 GRACES PRÉSIDENTIELLES

Le nouveau président a gracié plus de 1500 condamnés, certains pour des faits graves, commis lors de l'insurrection du Capitole à la suite de sa défaite en 2021.

2. SURSIS POUR TIKTOK

L'interdiction de Tiktok n'aura duré que 2j. Trump a suspendu son interdiction pour une durée de 70j le temps qu'une solution pérenne soit trouvée.

3. SORTIE DE L'OMS

Afin de garantir son projet d'*Amérique First*, Donald Trump a décidé de retirer les USA de l'Organisation Mondiale de la Santé, organe de l'ONU, qui contraint trop les USA selon lui.

4. "LIBÉRER L'ÉNERGIE AMÉRICAINE"

Pour assouvir la souveraineté énergétique des USA, Trump a décidé de revenir sur les restrictions écologiques de l'administration Biden pour "forer, forer, forer".

5. URGENCE NATIONALE MEXIQUE

Il a aussi décrété l'état d'urgence à la frontière avec le Mexique, laissant de nombreux immigrants bloqués dont la demande d'accueil a été gelé.

6. (RE)SORTIE DES ACCORDS DE PARIS

Afin de "garantir" la sortie des accords de Paris, qui avait pour objectif de limiter le réchauffement climatique, Trump a signé un nouveau décret pour s'en détacher.

7. "L'EFFICIENCE GOUVERNEMENTAL"

Musk à sa tête, Trump a créé un nouveau département (=ministère en France), celui de "l'efficacité gouvernementale", afin de surveiller les comptes de l'Etat.

8. DÉCRET "ANTI - TRANSGENRE"

Il a aussi signé un décret compliquant les démarches administratives pour les personnes transgenres et les empêchant d'accéder à la transition de genre hormonale.

9. "2 SEXES IMMUEBLES" : H & F

Trump a signé un décret ordonnant à son administration de "reconnaître" l'existence de seulement "deux sexes" définis à la naissance.

10. REPRISE DE LA PEINE DE MORT

Mise en pause depuis 2021 par Biden, Trump a signé le retour de la peine capitale aux USA.



© EVAN VUCCI/AP 2024

Une coalition de vingt-deux Etats démocrates a déclaré qu'ils allaient porter plainte contre le décret signé par Donald Trump remettant en cause le droit du sol garanti par la Constitution.

Donald Trump a aussi annoncé un projet d'Intelligence Artificielle, nommé *Stargate*, comprenant des investissements "d'au moins 500 milliards de dollars". Un domaine dans lequel l'Europe se voit complètement dépassé et dépendante des Etats-Unis.

Quelques jours après le retour du locataire de la Maison-Blanche, la fracture radicale et le changement de cap par rapport à l'administration Biden apparaissent clairement. Donald Trump, fidèle à son style, continue de polariser et de diviser, exacerbant les tensions au sein des États-Unis et à l'échelle internationale. Des questions demeurent en suspens, notamment sur la résolution de la guerre en Ukraine. La division semble très présente parmi les américains.

Nous vivons dans une époque où se croisent l'essor de l'extrême droite, les défis écologiques, les fragilités démocratiques, et où la nécessité de fédérer et de rassembler n'a jamais été aussi pressante.

Titouan PIROT

LES FEUX DE LOS ANGELES : UNE MENACE RÉCURRENTÉ

Chaque année, Los Angeles est frappée par des incendies d'une intensité redoutable. En 2025, les feux qui ont débuté le 7 janvier ont plus que jamais mis en évidence la vulnérabilité de la région face aux conséquences du réchauffement climatique. Ces incendies, surnommés «*Silverwood Blaze* » et «*Griffith Inferno*», ont causé des dégâts d'une ampleur jusque-là inégalée.

LES CHIFFRES CLÉS DES INCENDIES DE 2025 LES FEUX DE JANVIER 2025 ONT LAISSÉ DERRIÈRE EUX DE LOURDS BILANS :



HUMAIN : 24 MORTS ET PLUS DE 80 BLESSÉS, AVEC DES MILLIERS DE PERSONNES ÉVACUÉES.



ECONOMIQUE : LES PERTES SONT ESTIMÉES À 3,5 MILLIARDS DE DOLLARS.



MATÉRIEL : PLUS DE 3 000 MAISONS ONT ÉTÉ RÉDUITES EN CENDRES, NOTAMMENT DANS LES QUARTIERS CHICS.



ENVIRONNEMENTAL : PRÈS DE 700 HECTARES DE FORÊTS NATURELLES ET DE RÉSERVES PROTÉGÉES ONT ÉTÉ DÉTRUITES

POURQUOI CES INCENDIES SONT-ILS DE PLUS EN PLUS DESTRUCTEURS ?

Pourquoi ces incendies sont-ils de plus en plus destructeurs ? Le changement climatique continue de jouer un rôle majeur dans l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des incendies. En janvier 2025, Los Angeles a connu des vents de Santa Ana très violents, atteignant jusqu'à 120 km/h, combinés à une sécheresse depuis l'été précédent. Ces conditions ont créé un terrain idéal pour la propagation rapide des flammes. Des zones riches particulièrement touchées : Les incendies de 2025 ont frappé des quartiers prisés comme *Beverly Hills* et *Pacific Palisades*, où des propriétés valant plusieurs dizaines de millions de dollars ont été détruites. Si ces pertes spectaculaires captent l'attention, elles masquent souvent la situation d'habitants plus modestes, contraints d'abandonner leurs logements sans aucune garantie de retour.

LES LEÇONS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Malgré les expériences passées, l'anticipation reste insuffisante. En 2018, le « *Woolsey Fire* » et le « *Camp Fire* » avaient déjà mis en évidence les lacunes dans la gestion des incendies. Les investissements n'ont pas suivi bien qu'il s'agisse d'une des villes abritant les personnes les plus riches de la planète. On peut par exemple noter que le salaire moyen est d'approximativement 5000\$ par mois. Certains appellent cela un « *retour de flamme* » en critique aux ressources souvent mal gérées et prioritairement orientées vers les zones riches au détriment des quartiers plus vulnérables.

LES FEUX DE LOS ANGELES : UN COÛT ÉCOLOGIQUE ET HUMAIN ÉCRASANT

Outre les pertes matérielles, les feux de 2025 ont eu des conséquences graves sur la santé publique et l'environnement. La pollution de l'air a atteint des niveaux dangereux, entraînant une hausse des hospitalisations pour des problèmes respiratoires. De plus, les sols appauvris par les flammes risquent de provoquer des glissements de terrain majeurs lors des prochaines pluies hivernales.

QUAND LA FICTION ANTICIPE LA RÉALITÉ...

Ces incendies ont déclenché chez certains américains une sidération pour une autre raison. Dans les années 1990, l'auteure américaine de science-fiction Octavia E. Butler, avait imaginé un futur marqué par des catastrophes écologiques dans son roman *"Parabole du Semeur"*. Ce livre, publié en 1993, décrit une Californie ravagée par la sécheresse, les inégalités sociales et des incendies dévastateurs. Butler avait « prévu » l'amplification des crises climatiques et leurs conséquences sur les populations de cette région plus de 30 ans avant. Aujourd'hui, son œuvre ressort à travers cette incroyable prédiction.

« *Octavia Butler avait raison* » écrivent ainsi des utilisateurs de la plateforme X (anciennement Twitter).



© MARIO TAMA/AFP

UNE VILLE EN FLAMMES, DES VIES EN JEU

Les feux de janvier 2025 mettent en avant l'extrême vulnérabilité de Los Angeles face aux catastrophes qui me semble plus si naturelles que ça. Si les pertes matérielles des quartiers riches attirent les projecteurs, il ne faut pas oublier les conséquences humaines et écologiques immenses. Sans une prise de conscience, et une action rapide et coordonnée, ces catastrophes risquent de devenir encore plus fréquentes et dévastatrices dans les années à venir. La récente prise de position de Donald Trump, nouvellement institué 47ème président des États Unis, quant aux accords de Paris laissent à penser qu'il n'en fera pas sa priorité.

Enfin, que penser de la mise en œuvre des JO de 2028 qui devraient se dérouler à Los Angeles ? Ces incendies et leurs conséquences pourraient-ils contraindre le comité à retirer les Jeux à la ville ?



© Shutterstock

UN SOUFFLE D'ESPOIR : CESSEZ-LE-FEU INSTAURÉ À GAZA

Un peu de contexte...

Le conflit israélo-palestinien, loin d'être récent, remonte à 1948 et n'a jamais réellement cessé depuis. Les événements du 7 octobre, marqués par les attaques meurtrières et les exactions atroces du Hamas, ont poussé Israël à déclarer son intention d'"en finir avec le Hamas", en ciblant principalement la bande de Gaza. Cette région, où vivent des millions de Palestiniens dans une extrême pauvreté, dépend presque entièrement de l'aide internationale, suspendue depuis par Israël. Les conditions de vie y sont dramatiques : famine omniprésente, infrastructures détruites et un avenir incertain. Maintenant que le contexte est posé, analysons ensemble les derniers événements.

UN SOULAGEMENT QUI DOIT DURER :

Après des semaines de violences meurtrières ayant plongé la région dans le chaos, un cessez-le-feu est entré en vigueur à Gaza. L'accord, obtenu après d'intenses négociations menées sous l'égide de médiateurs internationaux, marque une pause dans un conflit qui a fait des milliers de victimes et exacerbé une crise humanitaire déjà catastrophique.

Les rues de Gaza, encore marquées par les décombres et la désolation, ont connu un calme inhabituel dès les premières heures suivant l'application de l'accord. Les habitants, épuisés par les incessantes frappes aériennes et les pénuries, oscillent entre soulagement et scepticisme face à cette trêve. Mais combien de temps cela va-t-il durer ?



© Omar Al-Qattaa / AFP

CESSEZ LE FEU ≠ FIN DE LA GUERRE

Si ce cessez-le-feu apporte un répit bienvenu, il ne marque en rien la fin de la guerre. Quelques heures seulement avant son entrée en vigueur, 26 Palestiniens ont encore perdu la vie, victimes des dernières frappes israéliennes sur Gaza. Bien qu'essentiel pour permettre un apaisement momentané, il ne constitue pas une solution durable à un conflit vieux de plusieurs décennies.

Pour l'instant, les habitants de Gaza tentent de reprendre leur souffle, même si l'ombre d'une reprise des violences continue de planer. Ce cessez-le-feu, bien que précaire, représente une opportunité pour les parties impliquées de s'orienter vers une désescalade durable. Cependant, sans volonté politique de part et d'autre et sans un soutien actif et concret de la communauté internationale, ce répit risque de n'être qu'une parenthèse dans une spirale de violence incessante.

Alors que Gaza tente de se relever des ruines, l'urgence immédiate reste l'acheminement d'une aide humanitaire vitale. Mais au-delà de cette trêve, le véritable défi sera de trouver une solution juste, équitable et pérenne pour les deux peuples, afin d'éviter que cette guerre ne reprenne, une fois de plus, son cycle infernal.

24H AVEC : DES AGENTS D'ENTRETIEN DU LYCÉE

Après avoir dégradé du matériel scolaire, 2 élèves ont été conviés à passer une journée d'observation avec les agents d'entretien du lycée. Voici le récit de leur expérience :

UNE JOURNÉE BIEN CHARGÉE :

“Nous sommes arrivés au lycée un peu avant 6h45. Nous avons commencé par mettre des chaussures spécialisées et des gants. Vers 7h nous avons débuté la journée en aménageant selon un plan bien défini certaines salles de cours et la verrière. Chaque salle à son plan, c'est un travail physique long.”

**« ON SE REND COMPTE DE LA
DIFFICULTÉ DE LEUR TRAVAIL,
MAIS SURTOUT DE LA NÉCESSITÉ
DE LE RESPECTER »**

“A 8h, nous avons eu le droit à une pause, un petit déjeuner avec toute l'équipe. L'ambiance est vraiment sympa entre tous les agents. Au bout de quelques minutes, c'est déjà reparti, on a dépoussiéré et nettoyé une partie importante du lycée et ce pendant plus d'une heure. Le lycée est vraiment grand, et les emplacements où peuvent se loger la poussière ne manquent pas !”

Les élèves soulignent vraiment la difficulté physique de ce travail qui n'est déjà pas facile à 16 ans, mais alors à 45 ou 50 ans, ou encore après cela doit vraiment être difficile.

“A 10h10 nous avons pu avoir une 2e petite pause, pour préparer le reste de la journée”

LE MIDI : UN TRAVAIL LONG

“Vers 11h nous sommes allés enfilez des tenues pour la cuisine. Nous avons tout d'abord fait la plonge jusqu'à 13h30. C'était assez intense, et nous ne pouvions pas nous arrêter. C'était vraiment physique, et il faisait très chaud, on se serait cru dans un hammam avec la vapeur d'eau. Ensuite nous avons nettoyé la cantine au karcher, et remis en place toutes les tables et chaises. Un peu après 14h notre journée était finie.”

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

“Cette journée nous a permis de retenir plusieurs choses : tout d'abord que leur travail se doit d'être respecté, et que nous devons tous y participer. Mais aussi sur le plan humain : malgré des conditions peu agréables, tous travaillent dans la bonne humeur et avec le sourire. Nous même qui étions là suite à une sanction, avons été très bien accueillis, ils étaient presque contents de nous montrer leur métier et sympa avec nous. Cela a vraiment été une journée intéressante et enrichissante pour nous !”

LOI VEIL, 50 ANS APRÈS

En France, le 17 janvier 1975, Simone Veil, alors ministre de la Santé, obtenait l'adoption de la loi dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite « Loi Veil ». 50 ans après, il est important de se rappeler ce que signifiait cette loi à l'époque et les changements qu'elle a traversés. L'IVG est un sujet capital dans le débat public en France et partout ailleurs. En France, le droit à l'avortement a été inscrit dans la constitution le 8 mars 2024, cette évolution témoigne d'un engagement en faveur de l'émancipation des femmes et de la défense de leurs droits fondamentaux.

« JE VOUDRAIS TOUT D'ABORD VOUS FAIRE PARTAGER UNE CONVICTION DE FEMME - JE M'EXCUSE DE LE FAIRE DEVANT CETTE ASSEMBLÉE PRESQUE EXCLUSIVEMENT COMPOSÉE D'HOMMES : AUCUNE FEMME NE RECOURT DE GAÏÉTÉ DE CŒUR À L'AVORTEMENT. IL SUFFIT D'ÉCOUTER LES FEMMES. C'EST TOUJOURS UN DRAME ET CELA RESTERA TOUJOURS UN DRAME. »



Discours de Simone Veil pour présenter son projet de loi à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974

UNE LOI HISTORIQUE

En 1974, l'IVG était encore illégal et puni par la loi, contraignant des milliers de femmes à avorter clandestinement, souvent dans des conditions dangereuses. Simone Veil, rescapée de la Shoah, est ministre de la Santé le 26 novembre 1974 lorsqu'elle présente devant l'Assemblée nationale le projet de loi sur la dépénalisation de l'IVG. Le débat qui suivit fut particulièrement intense puisqu'il dura 25 heures au total. Simone Veil fut la cible d'associations de droite et d'extrême droite anti-avortement. Le projet de loi fut adopté par 284 voix « pour » et 189 « contre » le 20 décembre 1974 grâce au soutien de l'opposition de gauche.

L'ÉVOLUTION DE LA LOI SUR L'IVG EN FRANCE: UN DEMI-SIÈCLE DE PROGRÈS

En 1975, l'IVG n'était pas remboursée par la Sécurité sociale, mais une prise en charge sur demande au titre de l'aide médicale était prévue. En 2001, une réforme majeure est adoptée. Le délai légal pour pratiquer une IVG est allongé à 12 semaines de grossesse. C'est seulement en 2014 que la notion « d'état de détresse » est supprimé. Désormais, une femme peut accéder à une IVG sans avoir à justifier de sa situation. En 2022, face aux restrictions du droit à l'avortement dans certains pays, comme aux États-Unis, la France débat de l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution. Cette mesure vise à protéger ce droit contre d'éventuelles régressions futures. La France devient ainsi le premier pays au monde à reconnaître dans sa constitution la liberté fondamentale de recourir à l'avortement, qui relève de la seule appréciation des femmes.

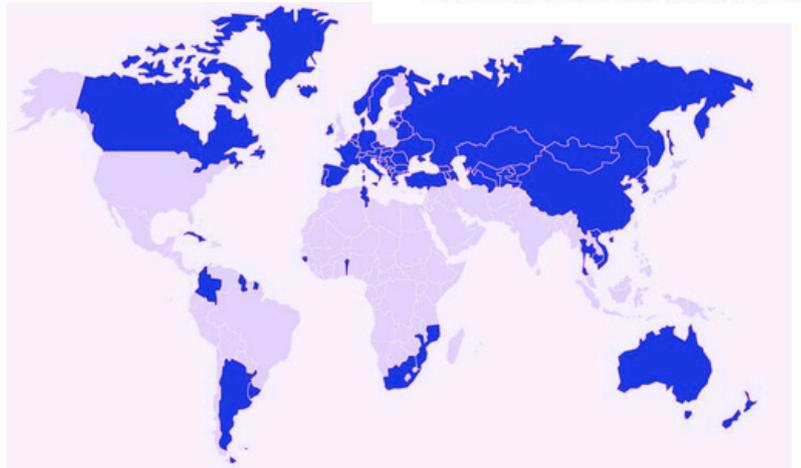
LOI VEIL, 50 ANS APRÈS

Cinquante ans après la loi Veil, la France poursuit ses efforts pour garantir un accès sûr et égalitaire à l'IVG. Aujourd'hui, toutes les femmes, y-compris mineures (et sans autorisation parentale), peuvent recourir à l'avortement jusqu'à 14 semaines de grossesse. L'IVG est un acte de soins pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. Mais il n'en est pas de même pour tout les autres pays. Certains pays font marche arrière ou se radicalise, nous rappelant que certaines libertés obtenues ne doivent jamais être prises pour accise.

L'AVORTEMENT DANS LE MONDE:

Ces dernières années, certains pays ont adopté des positions plus conservatrices concernant l'accès à l'avortement. Aux États-Unis, la décision de la Cour suprême de révoquer Roe v. Wade en 2022 a marqué un recul en matière de droits reproductifs. Cette décision a permis à chaque État de légiférer sur l'avortement, entraînant des interdictions totales ou partielles dans plusieurs États conservateurs. Les manifestations sous le slogan "My Body, My Choice" ont dénoncé une atteinte aux droits des femmes à disposer de leur corps, rappelant que ce droit était en place depuis près de 50 ans. En Pologne, où l'accès à l'avortement était déjà restreint, une loi de 2021 a interdit les interruptions de grossesse en cas de malformations graves du fœtus, l'une des dernières exceptions autorisées.

SOURCE : CENTER FOR REPRODUCTIVE RIGHTS



■ : PAYS OÙ L'AVORTEMENT EST LÉGAL PARTOUT ET SANS CONDITION

MESURES PUNITIVES ET LOIS RESTRICTIVES:

Dans de nombreux pays, les femmes qui pratiquent un avortement clandestin, ainsi que les professionnels de santé qui les assistent, encourrent de lourdes peines. Dans environ 24 pays, l'avortement est totalement interdit, même en cas de danger pour la vie de la femme. Par exemple, au Salvador, les femmes risquent jusqu'à 40 ans de prison.

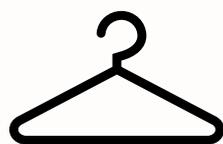
73M



ENVIRON **73**
MILLIONS

D'AVORTEMENTS SONT PRATIQUÉS DANS LE MONDE CHAQUE ANNÉE

25M



ENVIRONS **25**
MILLIONS

D'AVORTEMENTS NON SÉCURISÉS SONT PRATIQUÉS CHAQUE ANNÉE

41%



DES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER VIVENT DANS DES PAYS OÙ LA **LÉGISLATION SUR L'AVORTEMENT EST RESTRICTIVE**

10%



DES FEMMES QUI ONT RECOURS À L'AVORTEMENT CLANDESTIN **TROUVE LA MORT.**

ORIENTATION : DNMADE SON

DNMADE, KÉSACO ?

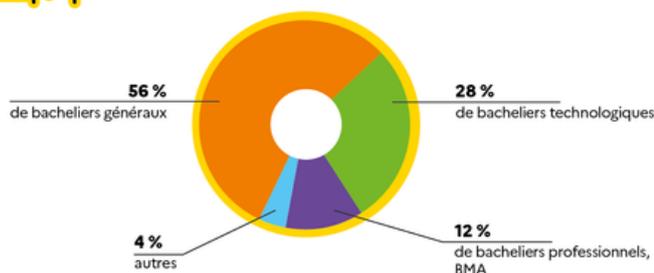
Le DNMADe (Diplôme National Des Métiers d'Art et du Design), est une formation publique, en 3 ans, centrée sur le monde de l'art et du design (seulement la partie spectacle à Guisth'au)

UN ACCÈS SUR DOSSIER

Les candidats doivent postuler via *Parcoursup*, peut importe la voie choisie, tous les bacheliers peuvent postuler à cette formation qui demande un bon niveau général .



QUI ENTRE EN DN MADE ?



4 309 élèves recrutés en DN MADE en 2021.

Source : MESR-SIES, mai 2022. Dernière enquête disponible.

© ONISEP

PROJET "AIRSTREAM"

Les cours c'est bien, la pratique c'est mieux. Clément, étudiant en 2e année, qui a participé à ce projet :

"Le 17 et 18 décembre dernier, nous avons réalisé la reprise de notre projet 3, Airstream au lycée. Ce projet est un voyage sonore et immersif dans les paysages du Nevada à travers la vie de Saül et de Nebraska, son iguane. Nous avons réalisé 8 représentations d'environ 1h chacune et nous avons accueilli environ une cinquantaine de personnes sur les deux jours. Ce projet est une adaptation du spectacle du même nom produit par la compagnie Biche Prod. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Guilhaum Bariou, metteur en scène de la compagnie et avec Christophe Sartori, régisseur son de ce spectacle. Ce travail a été pour nous un bel exercice, nous permettant de voir les conditions d'une tournée puisque nous l'avons déjà réalisé fin septembre à Cour et Jardin, à Vertou. C'est donc l'occasion de voir comment adapter un spectacle en fonction d'un lieu et prendre du plaisir derrière la régie d'un spectacle."

LE DNMADE À GUIST'HAU

Quelles filières ?

A Guist'hau, seule la filière spectacle est proposée, sur les 8 existantes. Cette filière se spécialise en 2 voies Régie son et Régie lumière. Les étudiants ont donc le choix entre ces deux voies. Les vœux se font via la plateforme *Parcoursup* et le choix est effectué sur dossier.

En savoir plus...

Présentation de la voie DNMADe sur le site du lycée :



PRÉSENTATION DNMADE SON

Daniel et Clément, tout deux en 2e année de DNMADe Son ont accepté de répondre à nos questions.

C'est quoi le DNMADe Son ?

"En fait, c'est une formation qui est dédiée au spectacle vivant, qui forme au métier de régisseur son et régisseur lumière, principalement pour du théâtre, ou du concert (même si plus rarement)."

Quelles spés pour un DNMADe ?

"C'est ouvert à tout type de spécialités avec une préférence pour un côté scientifique. Certains profils professionnels sont aussi acceptés. [...] On fait beaucoup de dramaturgie aussi, et donc on se complète bien avec les profils plus littéraires."



Quels sont les débouchés ?

"Il y en a pas mal, en fait. Il y a beaucoup de métiers qui tournent autour de la régie son. Là, on est vraiment au cœur, de la régie, donc derrière les consoles, à gérer, en fait, le son d'une salle ou à gérer la lumière d'une salle. il y a pas mal aussi de métiers qui tournent autour, comme la machinerie, qui englobe tout ce qui est les accroches, les structures pour les décors ou pour la lumière, par exemple. Et il y a aussi, après, plus dans la direction, dans la régie générale ou dans la direction technique, qui permettent d'évoluer aussi pour gérer des équipes plus grosses et gérer le projet dans une globalité. C'est très large."

Avantages/Inconvénients ?

"C'est hyper intéressant déjà. En plus on a des petites promos, 10 en lumière, 10 en son, c'est assez intimiste. [...] On s'entend tous bien, on est soudé. Après, en défaut, c'est vrai qu'on a aussi des fois un peu un manque de place aussi. On n'a qu'un seul plateau technique. On ne peut pas pousser les murs aussi au lycée. C'est pour ça qu'il a été quand même compensé avec ce partenariat dans les salles, qui rend aussi un truc assez chouette, parce qu'on utilise aussi leur matériel. "

Le prix d'un DNMADe ?

"C'est gratuit ! Le DNMADe est une formation publique, donc on ne paye pas pour le lycée. On paye bien sur les frais de cantine, mais pas la formation. Par contre, nous, on va voir aussi pas mal de spectacles le soir. On en a à peu près une trentaine par an. Et donc ça, c'est des spectacles que nous, on paye via l'association des anciens étudiants, parce qu'on a aussi un très gros réseau. On a à peu près 600 anciens étudiants qui, maintenant, travaillent partout dans le monde. Et donc, en fait, grâce à cette association, ça nous permet d'aller voir pas mal de spectacles qui sont choisis par la formation. Et ça nous permet aussi de travailler après dessus en cours. Donc, il y a ces spectacles, aux alentours de 200 euros à peu près par an. Les équivalences, par contre, dans le privé, elles sont plus onéreuses."

Tu conseilles le DNMADe ?

"Oui complètement ! C'est extrêmement intéressant, [...] et très libre aussi. On découvre beaucoup de choses, l'ambiance est géniale en plus. C'est vraiment un parcours sympa."

Une interview plus complète sera disponible sur notre page Instagram (@leptitgaby_guisthau).

Nous remercions Daniel et Clément d'avoir accepté de répondre à nos questions. Propos recueillis par Titouan PIROT et Shadey CROSS

Micro - Couloir

TIKTOK BANNI AU ETAT UNIS : POUR OU CONTRE ?

"TIKTOK EST-IL UTILE ? POURRIONS NOUS S'EN PASSER ?"

TIKTOK, L'UNE DES PLATEFORMES DE MÉDIAS SOCIAUX LES PLUS POPULAIRES AU MONDE, À FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES CONTROVERSES AUX ÉTATS-UNIS, MENANT À UNE INTERDICTION TEMPORAIRE. LES AUTORITÉS AMÉRICAINES CRAIGNENT QUE LES DONNÉES COLLECTÉES PAR L'APPLICATION, APPARTENANT À LA SOCIÉTÉ CHINOISE BYTEDANCE, SOIENT ACCESSIBLES PAR LE GOUVERNEMENT CHINOIS.

POUR OU CONTRE TIKTOK ?

SONDAGE EFFECTUÉ AU LYCÉE SUR 50 ÉLÈVES DE LA SECONDE À LA TERMINALE ENTRE LE 12/01 ET LE 25/01 :

John Stuart Mill disait :

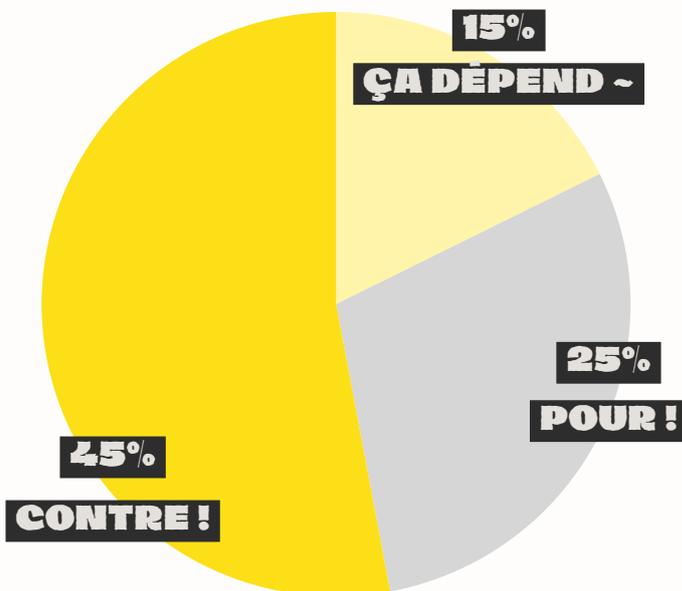
“La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.”

Qu'est ce que la liberté ? Avoir le droit de faire ce que l'on veut, c'est plutôt simple non ? Oui, mais si faire ce que l'on veut dérange les autres, si nos libertés rentrent en conflit avec celles des autres ?

Au 28 janvier 2025, TikTok est interdit aux États-Unis. La Cour suprême a confirmé cette interdiction, effective depuis le 19 janvier 2025, en raison de préoccupations concernant la sécurité nationale et la protection des données des utilisateurs américains. Cependant, quelques heures après, avec l'investiture de Trump, cette interdiction a été suspendue.

Tiktok, c'est génial et on est libre de faire ce que l'on veut, diraient certains. Oui mais si cette liberté empiète sur les libertés des autres, celle de penser par exemple. Et si cette même plateforme entraînait du cyberharcèlement ? Est-ce que le prix de notre liberté c'est celui d'empêcher les autres d'en bénéficier pleinement ? Vous l'avez compris, nous ne nous limiterons pas qu'à la très temporaire interdiction de Tiktok aux USA, mais plutôt de savoir si cet outil nous est bénéfique.

Alors, pour ou contre ?



Micro - Couloir

TIKTOK BANNI AU ETAT UNIS : POUR OU CONTRE ?

ÇA SERAIT BIEN. En soi, ça pourrait éviter aux jeunes d'être plus sur leur téléphone mais je pense pas que ce soit une solution parce que c'est un peu trop extrême. Donc ça dépend. Ce sont les réseaux sociaux en général qui sont problématiques. Faut juste faire attention mais ça se gère aussi par nous-mêmes. C'est à nous de trouver des solutions pour avoir un bon usage de ce réseau social.

Abby, 2de

Je pense que TikTok est aujourd'hui une référence, genre pour tous les adolescents, et qu'ils utilisent parfois trop, et que ça ferait très polémique. Donc **ON DEVRAIT PAS** interdire. Mais après je sais que si jamais on avait vécu sans, ça ne nous manquerait pas, parce que ce n'est pas quelque chose d'utile et de nécessaire dans notre vie.

Elève, 1ere

NON, JE NE PENSE PAS que Tiktok en lui même soit problématique, il y a des choses super sur Tiktok ; des trucs en rapport avec le cinéma, la littérature, avec l'art... Ce qui pose problème, des fois, c'est des cas de harcèlement, qu'on voit sur certaines personnalités. Moi, personnellement, je ne pense pas qu'il faut interdire Tiktok, Il faut que la justice soit plus lourde envers ce réseau social pour le forcer à prendre en compte ses travers et les résoudre !

Elève, Prépa

Moi je suis **CONTRE** parce que si on commence à raisonner comme aux USA, c'est un peu ridicule, y a pas que TikTok, c'est symbolique que réaliste, et puis même si ça avait lieu, tout le monde irait sur un autre réseau social. Cela ne résoudrait rien.

Elève, 2de

C'EST PAS LE MIEUX, mais au moins l'interdire aux jeunes parce qu'il y en a qui perdent énormément de temps. Et puis récemment Meta a enlevé plein de mesures de "fact checking" sur leurs réseaux. Moi je trouve que c'est vraiment pas bien parce que du coup il y a des jeunes qui vont plus tomber sur des trucs, du contenu, de la désinformation ou des trucs comme ça et que ça va être un problème de plus en plus important. Donc le faire interdire ça pourrait être pas mal, mais il faudrait simplement le modérer un peu plus...

Elève, 1ere

NON, pour moi ça serait une atteinte à nos libertés. Interdire est bien trop extrémiste. On doit trouver une autre solution mais interdire ça ne fonctionne jamais

Elève, Term

Merci à tous les lycéens ayant accepté de répondre à nos questions.
Sondage de Shadey CROSS

cut



La nouvelle rubrique qui débarque chez le P'tit Gaby, *cut* est constitué d'une critique brève, qui apparaîtra une fois toutes les deux semaines dans le journal. Si vous avez des suggestions de films dont vous voulez voir des critiques, vous pouvez nous contacter directement.

THE *Lunatics*



Premier film réalisé par Derek Yee, en 1986, il offre une réflexion sur le traitement des personnes porteuses de maladies mentales, souvent ostracisées, sous un angle humaniste. Nous avons beaucoup aimé ce film, qui jongle entre humour et horreur, ainsi que sa partie engagée. Le jeu d'acteur ainsi que les visuels sont très travaillés, et font du film une excellente expérience que nous ne sommes pas près d'oublier. Nous le recommandons aux fans d'horreur léger (ce genre n'étant pas une partie intégrante du film), ou à ceux curieux du cinéma hongkongais.

30 JANVIER 2025

LE MARQUE PAGE

GABRIELLE THOUAN



Le *marque page* fait aussi son apparition ! Une brève critique de livre à chaque numéro, le principe est simple. Si vous avez des suggestions de livres que vous voulez partager et dont vous voulez voir les critiques dans le journal, vous pouvez nous contacter directement !

La prochaine fois que tu mordras la poussière

PANAYOTIS PASCOT

La prochaine fois que tu mordras la poussière est un roman autobiographique publié en 2023 et rédigé par Panayotis Pascot, humoriste, acteur, scénariste et réalisateur. Ce livre est le résultat de trois longues années de réflexions, de pensées et d'appréhension de son auteur face à la mort plus ou moins imminente de son père. Il y raconte la mort, l'homosexualité, et la dépression.

J'ai apprécié lire cet ouvrage par la sincérité qu'il suscite et car l'on se reconnaît facilement au travers de celui-ci en cette personne qu'est Panayotis: dans ses histoires amoureuses, ses moments de renouement avec son père...

Cependant, il est vrai que ces pensées misent en vrac les unes à la suite des autres et le style d'écriture qu'adopte l'auteur m'ont quelque peu déplu, le récit avance comme dans le vie de l'auteur, sans parfois de logique ou de sens.. Je le conseillerais aux personnes qui aiment la psychologie car dans ce roman on se sent comme thérapeute de son écrivain.

Panayotis
PascotLa prochaine fois
que tu mordras
la poussière

MDL : VALENTINE'S DAY

Vous voulez offrir une fleur à quelqu'un qui vous plait ? Un/une ami.e ?

N'hésitez pas à leur offrir une tulipe et un lot de deux sucettes ! C'est toujours sympa !

En plus vous pouvez mettre un petit mot personnalisé à coté, afin de rendre ce petit cadeau encore plus personnel.

Le choix de la tulipe s'inscrit aussi dans une démarche écologique, car cette fleur nécessite beaucoup moins d'eau qu'une rose.

C'est ouvert à tout le monde, que vous soyez lycéens, étudiants, agents, professeurs... Vous pouvez participer !



Valentine's Day Sale 

30 - 7 FEVRIER Commandes en VERRIERE

24 - 28 FEVRIER Distribution en classe

OFFRE SPECIALE
1€ les 2 sucettes coeurs
1,50€ la tulipe

lycéens, étudiants, professeurs, et personnels sont invités à participer

mdl de guist'hau

Prix spécial : 1€ les deux sucettes, 1.50€ la tulipe, 2.50€ les deux !

L'argent récolté permettra de financer les prochains projets de la MDL, comme par exemple le bal de fin d'année.

Vous n'avez plus d'excuse, venez nous voir en verrière dès à présent et jusqu'au 07 février pour passer commande, nous nous chargerons du reste !

La MDL du lycée !

L'ACTU DES ÉCO-DÉLÉGUÉS

Projet : Défilons et défions la mode

Dans le cadre d'un nouveau projet, les éco-délégués et le club couture du lycée Guist'Hau préparent un événement original visant à sensibiliser à une mode plus responsable et durable. Cet événement mettra en avant des créations réalisées à partir de matériaux recyclés et upcyclés.

Le club couture, encadré par quatre enseignantes du lycée, est ouvert les mardis entre midi et deux en salle 4. Cet espace permet aux élèves intéressés de se retrouver, d'échanger des idées et de travailler sur leurs créations dans une ambiance conviviale et collaborative.

Nous aurons ainsi l'opportunité de choisir des pièces à retravailler et à customiser selon l'inspiration, leur offrant une seconde vie. Cette initiative favorisera le réemploi et encouragera la créativité tout en limitant le gaspillage textile.

Le point culminant du projet sera un défilé de mode organisé au sein du lycée, où les mannequins d'un jour, élèves et enseignants volontaires, présenteront les tenues confectionnées. Ce moment festif sera l'occasion de sensibiliser la communauté scolaire à l'impact environnemental de l'industrie textile et aux alternatives existantes.

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de promouvoir une consommation responsable et de sensibiliser aux enjeux du développement durable.

Grâce à : *Défilons et défions la mode* nous démontrerons que la mode peut être synonyme de créativité, d'engagement et de respect de l'environnement.

Si vous souhaitez participer au projet, rejoignez-les ! Un freeshop sera organisé pour récupérer des vêtements abîmés ou non utilisés. Il débutera à partir du 3 février et collectera des vêtements durant les semaines du 3 février et du 24 février.

Jasmine EL MALIKI



LA VOIX DES LYCÉENS



CASTING

En partenariat avec le *P'tit Gaby*, nous vous proposons de participer au concours national "UNES" !

Ce concours a un objectif simple : réaliser la meilleure *une* d'actualités.

Dans un temps très limité, le 25 mars 2025, nous devons réaliser l'entièreté du projet.

Valorisé et valorisant sur Parcoursup, ce projet vous permet de mettre en pratique vos compétences de rédaction, mais aussi de réalisation.

En effet, nous participons dans la catégorie "Web" sous la forme d'un journal télévisé, enfin des titres d'un JT, mais aussi d'un site web avec quelques articles rédigés.

Nous recherchons donc des personnes motivées, pour le rôle de présentateur.trice, mais aussi pour les postes "techniques" et de rédaction. Un petit casting aura lieu prochainement pour trouver le/la meilleur présentateur.trice ! Inscris toi vite !

Si vous avez la moindre question, ou que le projet vous intéresse, vous pouvez contacter [@leptitgaby_guisthau](https://www.instagram.com/leptitgaby_guisthau) sur Instagram, ou par SMS au 07 43 01 75 32.

LE P'TIT GABY #05

Rédacteur en chef : Titouan PIROT

Rédactrice en cheffe adjointe : Shadey CROSS

Référente projet : Rokhaya NDIAYE

Directeur de publication : Achille CONTE
BERTHOME

Maquettistes : Shadey CROSS et Titouan PIROT

Chargée de communication : Jasmine EL MALIKI

Rédacteurs :

Shadey CROSS, Salomé DEBIES, Gabrielle THOUAN, Juliette BLOUET, Jasmine EL MALIKI, Achille CONTE BERTHOME, Zoé LUNIAUD et Titouan PIROT

Nombre de tirage :

200

Date de parution :

30/01/2025

Vous aimeriez participer ?

Vous avez des idées ?

Contactez nous !

 [@leptitgaby_guisthau](https://www.instagram.com/leptitgaby_guisthau)

 journal.guisthau@gmail.com

